



Maîtriser les attributions économiques du C.E.

Toutes nos formations sont proposées en intra entreprise

155001047

Les prérogatives économiques du C.E.



Vos attentes

Le comité d'entreprise veut participer activement à la vie de l'entreprise à travers ses attributions économiques.

Pour cela, vous souhaitez mieux appréhender ses différents domaines d'intervention, pour mieux prévenir les situations de restructuration ou de réorganisation.

Vous souhaitez mieux connaître vos moyens d'action pour faire valoir vos droits à l'information ou à la consultation du C.E.

Public et durée

Cette formation s'adresse à l'ensemble des membres des C.E.

Durée : 2 jours

Programme

1. Informations / Consultations du C.E.

- Distinction Information / Consultation
- Dans quels cas la consultation du C.E. est-elle obligatoire ?
- Quelles sont les règles de forme ?
- Informations à destination du C.E. en fonction de la périodicité

2. Examen des comptes annuels et prévisionnels

- Documents comptables annuels : Quoi en tirer ?
- Examen de la participation
- Examen des comptes prévisionnels
- Recours à l'expert comptable

3. Consultations annuelles

- Préparation de la consultation sur le bilan social
- Préparation de la consultation sur la formation professionnelle
- Autres consultations annuelles

4. Consultation en cas de restructuration / réorganisation

- Dans quels cas le C.E. doit-il être consulté ?
- Déclenchement d'un droit d'alerte : Pourquoi ? Comment ?
- Procédure spécifique en cas de licenciement

5. Faire respecter le droit à information ou consultation

- Procédure de recours devant les tribunaux
- Délit d'entrave